

*des Princes &c. Janvier 1759. 23*

*les meilleurs effets auxquels on puisse s'attendre dans la conjoncture présente.*

Les Communes s'étant rendues au Palais de St. James le 25. présenterent au Roi leur Adresse, conforme en substance à celle des Pairs, & le Roi y fit la réponse suivante.

MESSIEURS, Je vous fais mes remerciemens à l'occasion de cette Adresse, pleine d'affection & de dévouement. Je suis sensible à ce nouveau témoignage de votre zèle unanime pour ma défense & celle de ma Couronne, aux bonnes dispositions où vous êtes envers mon bon Frère le Roi de Prusse & mes autres Alliés. Vous pouvez compter sur mes efforts assidus en ce qui regarde la conservation de mes Royaumes, le maintien de leur Commerce, la sûreté des Colonies & la protection des Libertés de l'Europe.

La Chambre ayant pris ensuite la Harangue du Roi en considération, proposa d'accorder un Subside à Sa Majesté, & en conséquence elle arrêta que la proposition seroit examinée le 27. en Comité. Elle fut approuvée ce jour-là d'une voix unanime. Entre-aux autres moyens mis en avant pour fournir à ce Subside de l'année 1759, dans laquelle nous entrons, les droits sur la Dreche doivent être augmentés d'un sol par boisseau, la Bierre forte d'un shelling par baril; ceux sur le Thé & le Sucre hausseront aussi considérablement, & pendant la même année il y aura en Angleterre une taxe de quatre shillings par livre sterling sur les Terres, les Pensions, les Salaires, les Biens héréditaires &c. & une contribution proportionnée en Ecosse, selon l'article IX. du Traité d'Union des deux Royaumes. Il a été aussi question d'avancer au Gouvernement sept millions de livres sterlings à 3 pour 100 d'intérêt, à condition que chaque souscrivant jouiroit d'un